



REGLEMENT

DU FOOT ANIMATION

U7 – U9 – U11

DEPARTEMENTAUX

REGLEMENT DES CRITERIUMS U10 - U11 DISTRICT

Article 1 – ORGANISATION DES CRITERIUMS

- L'engagement des équipes s'effectue sous le logiciel Footclubs par volontariat en Critérium Niveau 1, 2 ou 3.
- Une seule équipe par club est autorisée en Critérium Niveau 1 (sauf nombre impair et sur avis de la Commission Jeunes et Technique)
- La gestion des critères incombe à la Commission Jeunes et Technique.
- Une feuille de match (triangulaire ou quadrangulaire en 1^{ère} phase et matchs simple en 2^{nde} phase) est obligatoirement remplie et signée par les responsables des équipes présentes.

1.1 - 1^{ère} phase de Septembre à Décembre

- Les feuilles de matchs sont à retourner directement au Conseiller Départemental du Foot d'Animation par courrier ou par email à foot-animation@indre-et-loire.fff.fr.

1.2 - 2^{ème} phase de Janvier à Juin

- les feuilles de matchs sont à récupérer et à scanner après les rencontres sur foot clubs directement.

Article 2 – SPECIFICITES DES PLATEAUX

Licenciés	U11, U10, U9 (3 maxi), U12 F, U11F, U10F,
Pratique	8 x 8 0 à 4 remplaçants (3 préconisés par la Commission JT du 37)
Aire de jeu	Demi-Terrain
Temps de jeu	2 x 25 min
Ballon	Taille n°4

2.1 Encadrement

Une- équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un Educateur ou un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la feuille de match.

2.2 - Pratique

- 1^{ère} phase : 1 défi + 2 rencontres de 25 minutes pour chaque équipe.
- 2^{ème} phase : 1 défi + 1 rencontre de 2 x 25 minutes pour chaque équipe.

2.3 - Classements

- Aucun classement communiqué sur le site du District.
- Un décompte des points est effectué en interne par la Commission Jeunes et Technique.
- La Commission Foot à 8 effectuera un suivi hebdomadaire interne des rencontres et des résultats afin de constituer des groupes de niveau pour la 2^{nde} phase.

Article 4 – HORAIRES

Les rencontres se déroulent généralement le samedi après-midi à 14h00.

REGLEMENT DES PLATEAUX U7 - U9 INDRE-ET-LOIRE

Article 1 – ORGANISATION DES PLATEAUX

- Les clubs seront répartis par Secteurs et devront se rendre sur les stades prévus afin de participer aux rencontres qui se dérouleront généralement tous les 15 jours.
- **Pas plus de 4 équipes par club** pourront être inscrites sur un plateau, afin d'en faciliter l'organisation et le fonctionnement (si un club a 5 équipes, il pourra les répartir en 2 et 3 ou 4 et 1 sur deux plateaux différents).
- **L'organisation de ces plateaux** sera confiée aux éducateurs de la Commission Jeunes et Technique, et/ou à des clubs référents qui nommeront une personne du club (Voir le cahier des charges).
- **Les clubs organisateurs** devront se plier au cahier des charges qui leur sera transmis et devront mettre en place les terrains (sans oublier des aires de jeu pour les U6/U7 et des aires de défi techniques ou jonglage pour les U8/U9) ;
- **La désignation des terrains** sera effectuée lors des réunions de Pays en début d'année en s'appuyant sur le document de demandes effectuées par les clubs.

1.1 Règles de participation aux plateaux :

- Présentation Obligatoire les licences FFF des joueurs, éducateurs et dirigeants.
- Après les vacances de la Toussaint
 - En cas de non présentation de la licence(Photocopie), le responsable du plateau (Référént Commission JT ou Club) doit refuser la participation et l'accès au terrain des personnes concernées.

1.2 Feuille de présence

- Chaque Club doit remplir correctement la feuille de PRESENCE (nom, prénom, numéro de licence ou numéro d'identité), il se verra ensuite remettre une feuille de route pour le plateau par le responsable de plateau.

1.3 Participation aux plateaux

- Les clubs doivent engager leurs équipes lors des réunions de pays.
- Tout nouvel engagement d'équipe en cours de saison doit se faire par email au plus tard le lundi précédent le plateau (à l'adresse foot-animation@indre-et-loire.fff.fr). Il sera effectif dès le week end suivant et avec l'accord du Conseiller Technique Foot Animation du District.

Article 2 – SPECIFICITES DES PLATEAUX

	U7 U7, U6 (U8F)	U9 U9, U8, (U10F)
Licenciés		
Pratique	3 x 3 sans Gardien de but et/ou 4 x 4 avec Gardien De but	5 x 5
Aire de jeu	20*15 ou 25*15	40*30
Temps de jeu	40 à 45 min (3 x 10' + 1 jeu de 10')	40 à 45 min (3 x 12' + 1 défi de 10')
Ballon	Taille 3 ou 4	Taille 4

2.1 Encadrement

- Chaque équipe participant aux plateaux doit se présenter avec 1 ou 2 éducateurs ou dirigeants licenciés maximum

2.2 Pratique

- **Plateaux U6 – U7**

- o Les enfants ayant 5 ans dans la saison en cours doivent formuler une demande de licence manuscrite à la Ligue Centre Val de Loire avec les documents suivants : envoi par courrier au service licence (un récépissé sera envoyé au club pour accord de pratique)
 - Copie de la Pièce d'identité du joueur
 - Autorisation parentale de pratique manuscrite
 - Certificat médical

Article 3 – FORFAIT

Un club absent à un plateau sera déclaré forfait. Trois forfaits enregistrés sur une même phase de plateaux au cours de la saison, entraînent le désengagement de l'équipe au calendrier de la phase.

Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES

Les Plateaux U6 - U7 et U8 - U9 se dérouleront le Samedi Matin.

Rendez vous à 10h00 pour commencer à 10h30